



La communication économique et financière

de l'Association Éthique et Investissement



POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE S'IMPLIQUER DANS LES TRAVAUX GOUVERNEMENTAUX SUR LE PACTE (PLAN D'ACTION POUR LA CROISSANCE ET LE TRANSFORMATION DES ENTREPRISES) ?

et plus particulièrement sur le volet traitant de la place et des missions de l'entreprise dans la société ?

Depuis 1804, la société est définie dans les articles 1832 et suivants du code civil, comme un contrat entre associés affectant à une entreprise commune des biens en vue de partager un bénéfice. Au fil des évolutions la finalité de la société s'est concentrée sur la maximisation du profit de ses actionnaires.

Certes, pression médiatique et réglementation aidant, depuis une trentaine d'années, les entreprises savent qu'elles ne peuvent plus aveuglement s'abstraire des impacts environnementaux et sociaux de leur activité. Mais, comme Cécile Renouard et Gaël Giraud l'avaient déjà exposé, il y a une dizaine d'année, il faut passer d'engagements atomisés et parcellaires à une transformation généralisée du modèle économique et social des entreprises de toutes tailles pour parvenir à une économie réellement responsable. Ils proposaient déjà à l'époque une modification du code civil afin que les bénéfices ne profitent pas qu'aux actionnaires mais soient affectés au développement durable de l'entreprise et de la communauté humaine qui la fait vivre¹.

Le projet gouvernemental reprendrait l'idée selon laquelle l'entreprise n'est pas que la chose des actionnaires et envisagerait d'introduire dans le code civil une rédaction conduisant les entreprises à se préoccuper des impacts de leur activité sur les individus, la société et l'environnement.

Évidemment la conciliation du nécessaire profit et des impacts fait débat entre un patronat globalement conservateur et les organisations de parties prenantes épaulées par quelques « patrons visionnaires ». Faut-il inciter ou contraindre, si oui dans quelles mesures et par quels moyens ? Les enjeux en termes de risque de compétitivité et d'exemplarité sur la scène internationale ne manquent pas.

Jean-Dominique SENNARD (PDG de Michelin) et Nicole Notat (directrice de l'agence de notation extra-financière Vigeo-Eiris) viennent de déposer le rapport que leur avait commandé le gouvernement sur le thème « entreprise, objet d'intérêt collectif ». En substance, ce rapport préconise de compléter l'article 1833 par cette phrase « La société doit être gérée dans son intérêt propre, en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. » Selon les auteurs du rapport l'entreprise contribue à l'intérêt collectif, elle ne peut ignorer son impact environnemental et social tant vis-à-vis de ses salariés, souvent en quête de sens, que vis-à-vis de ses clients et des tiers.

Si le projet de loi PACTE reprenait cette orientation et était voté au Parlement à l'été, cela remettrait officiellement sur le devant de la scène le concept de bien commun cher à la doctrine sociale de l'église. Un sujet à suivre donc !

Agathe DAVID, chargée de mission agathe.david@ethinvest.asso.fr

¹ Vingt propositions pour réformer le capitalisme, sous la direction de Cécile Renouard (religieuse de l'Assomption et Gaël Giraud (s.j.), proposition n°2, 2009, nouvelle édition 2012.

COMITE ETHIQUE du fonds Nouvelle Stratégie 50 du 13 février 2018
 SECTEUR TELECOMMUNICATIONS

Ce secteur regroupe des opérateurs télécom, des équipementiers réseau, des fabricants de terminaux, des fournisseurs de contenu et des acteurs Internet. En France depuis 15 ans nous voyons une augmentation constante du nombre des abonnements : 28 millions pour Internet et 62 millions pour le Mobile en 2016. Dans le même temps, toujours en France, les revenus des opérateurs ont stagné et les emplois directs ont baissé de 25% à 115000. Les principaux acteurs sur le marché mondial sont les sociétés américaines (ATT, Verizon), suivies par des concurrents chinois (China mobile) et européens (Deutsche telecom, Vodafone, Orange). Globalement le secteur est important pour la croissance économique, plus particulièrement pour les pays émergents. L'évolution technique est très rapide : après le transport de la voix par internet (VoIP) et l'utilisation des réseaux télécom pour fournir des services sans rémunérer les réseaux (OTT, Netflix, Youtube, etc.), nous voyons maintenant arriver la 5G et l'internet des objets. Des risques existent sur la sécurité des systèmes et des données, sur la fin de vie et le recyclage des appareils. Le secteur se doit de maîtriser la consommation énergétique induite et la tentation des pratiques anti-compétitives.

Nous avons étudié les entreprises suivantes : Orange, Telecom Italia, BT Group, Telefonica, Telenor, Vodafone, Deutsche Telekom, KPN, Swisscom, Telefonica Deutschland, Telenet Holding Group, Telia, Elisa, Iliad et TDC.

Les notes globales Vigeo, concernant les six critères d'analyse, sont réparties de 64 à 36. Seules quatre entreprises sur les quinze ont une note supérieure à 50, il s'agit de Orange, Telecom Italia, BT Group et Vodafone Group. Pour les ressources humaines deux entreprises sont très bien notées Orange et Telecom Italia, mais Telia et Elisa sont faibles. Pour l'environnement, Orange et Telecom Italia sont aussi bien notées, mais Elisa et surtout Iliad ont une note faible. Pour le comportement sur les marchés, Orange, Telecom Italia et Deutsche Telekom sont bien notées, à l'inverse de TDC, Iliad et Elisa. La gouvernance est très bonne pour toutes les entreprises, excellente pour BT Group. L'engagement local est bon pour Orange, Telecom Italia et Telefonica, mais très mauvais pour Elisa et TDC. Enfin le Respect des droits de l'homme est assez bon voire très bon pour toutes les entreprises, sauf pour KPN et TDC.

Les controverses sont très nombreuses dans ce secteur, elles concernent très souvent des pratiques anti-compétitives. Ainsi Deutsche Telecom a fait l'objet de plusieurs amendes à ce sujet en Europe. Il y a aussi des controverses à propos de la corruption. C'est le cas de Telia (en Suède, Ouzbékistan et Azerbaïdjan et aux Pays-Bas et USA), ainsi que de Deutsche Telecom en Grèce. Quelques controverses concernent l'éthique des affaires : Vodafone en Irlande et en Grèce et Telenor sont visées. Enfin presque toutes les entreprises ont des controverses sur le dialogue social et la sécurité des données.

Société	E&I
Orange	Intégrer
Telecom Italia	Conserver
BT Group	Conserver
Telefonica	Intégrer
Telenor	Ne pas intégrer
Vodafone Group	Ne pas intégrer
Deutsche Telekom	Ne pas intégrer
KPN	Intégrer
Swisscom	Conserver
Telefonica Deutschland	Intégrer
Telenet Group Holding	Conserver

Telia (ex-Teliasonera)	Ne pas intégrer
Elisa	Ne pas intégrer
Iliad	Ne pas intégrer
TDC	Exclure
Inmarsat	Ne pas intégrer
Proximus	Ne pas intégrer
Sunrise Communications	Ne pas intégrer
Tele2	Ne pas intégrer
Altice	Ne pas intégrer
Drillisch	Ne pas intégrer
Freenet	Ne pas intégrer
United Internet	Ne pas intégrer